



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Légion d'honneur

Question écrite n° 37995

Texte de la question

M. Louis Cosyns appelle l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur la situation des anciens combattants de l'armée d'Afrique qui ont une part importante dans la libération de la France. Ces combattants ont le sentiment d'être les oubliés de l'histoire, malgré la dureté des combats qu'ils durent mener. La mission du soixantième anniversaire des débarquements et de la libération compte prendre en compte l'aspect international des commémorations en y associant des vétérans étrangers. De même, il y a quelques années, un contingent exceptionnel avait permis de décorer de la Légion d'honneur tous les anciens combattants survivants de la guerre de 14-18. Une disposition analogue en faveur des combattants de l'armée d'Afrique, dont la dureté des combats peut être comparée à celle des combats de la guerre de 14-18, viendrait honorer, de façon symbolique forte, soixante ans après les débarquements, ces anciens combattants dont le rôle fut si important dans la libération de la France. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les mesures envisagées en faveur des anciens de l'armée d'Afrique.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants entend préciser à l'honorable parlementaire que, dans le cadre des commémorations du 60e anniversaire des débarquements et de la Libération, un grand nombre d'anciens combattants, français et alliés, dont des anciens de l'armée d'Afrique, ont été honorés, notamment par l'attribution de décorations. Pour rendre hommage aux valeureux combattants de l'armée d'Afrique, le ministre a tenu par ailleurs à se déplacer en Corse, en Tunisie et en Italie, au cimetière français de Monte Mario, près de Rome, où il a présidé une cérémonie rassemblant des anciens combattants marocains et tunisiens et les membres des principales associations françaises concernées. Cet hommage se poursuivra lors des cérémonies commémoratives du débarquement en Provence et, plus particulièrement, lors de la cérémonie internationale qui aura lieu l'après-midi du dimanche 15 août, à bord du porte-avions Charles-de-Gaulle. Les nombreuses cérémonies organisées par les villes que l'armée d'Afrique a largement contribué à libérer, constitueront, quant à elles, autant de marques de reconnaissance due à ses combattants. Parallèlement, la publication, avec l'aval de la mission du 60e anniversaire des débarquements et de la Libération, de nombreux ouvrages mettant à l'honneur les vétérans de cette armée, témoignera de la gratitude de la Nation à leur endroit. De nombreuses initiatives s'inscrivent dans cette démarche. Ainsi, à l'occasion du 60e anniversaire du débarquement en Provence, le musée de l'artillerie et le musée des troupes de marine présenteront conjointement avec l'association « Provence 44 » une exposition temporaire dont une partie sera consacrée à l'armée d'Afrique ; ils organiseront également un colloque international d'histoire au début du mois d'octobre 2004. Enfin, il convient de signaler que de nombreux établissements d'enseignement ont mené au cours de cette année scolaire, et poursuivront, l'an prochain, des actions pédagogiques visant à sensibiliser les jeunes aux sacrifices consentis par ceux qui ont permis que la France vive aujourd'hui dans la liberté et la démocratie.

Données clés

Auteur : [M. Louis Cosyns](#)

Circonscription : Cher (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37995

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 20 avril 2004, page 2994

Réponse publiée le : 13 juillet 2004, page 5304